

Ecrit par le 31 décembre 2024

Sorgues : la société Eurenco en plein 'boum' pour ses 20 ans



Eurenco vient de fêter ses 20 ans* et les a bien célébrés en signant deux partenariats lors de l'édition 2024 [d'Eurosatory](#) qui vient de s'achever à Paris.

Après avoir signé un accord de partenariat jusqu'en 2030 avec le groupe [Thales](#), la société sorguaise [Eurenco](#) vient de renforcer ses liens historiques avec [Saab](#). Cette consolidation s'est faite au parc des expositions Paris-Villepinte ce 21 juin.

Saab, groupe leader dans le domaine de la défense et de la sécurité, développe des systèmes avancés de défense, de sécurité et de gestion du trafic aérien et maritime.

Ecrit par le 31 décembre 2024

Cette collaboration à long terme assure la fourniture de poudres propulsives et d'explosifs, avec des premières commandes déjà effectuées et prévues jusqu'en 2028.

Par ailleurs, Eurengo, fournisseur de matériaux énergétiques de haute qualité pour Saab depuis plus de 40 ans, a signé un nouveau contrat pour les poudres et explosifs des munitions antichars Carl-Gustaf et AT4. Ce contrat devrait permettre de renforcer la capacité défensive de nombreux pays et illustre la confiance mutuelle entre Eurengo et Saab.

[Industrie de l'armement : alliance stratégique entre le Sorguais Eurengo et le groupe Thales](#)

« Ce nouveau contrat important est bien plus qu'une transaction commerciale, c'est la nouvelle étape de notre partenariat solide entre Eurengo et Saab. Nous sommes honorés de poursuivre notre collaboration avec Saab, une entreprise qui partage nos valeurs d'excellence et de fiabilité » explique Thierry Francou, PDG d'Eurengo.

Durant ce salon, l'entreprise vauclusienne a notamment présenté sa gamme de produits et de munitions pour lance-roquettes.

Autre bonne nouvelle pour le développement des activités d'Eurengo, le canon Caesar produit par KNDS est désormais le système d'artillerie européen le plus exporté. En effet, Eurengo intervient dans la fabrication des éléments constituant une partie des obus destinés à ces fameux canons automoteurs s'illustrant actuellement entre les mains des artilleurs ukrainiens dans le cadre du conflit avec la Russie.

Sarah Ripert (stagiaire) & L.G.

*Eurengo est née le 22 janvier 2004 de la fusion entre SNPE Explosifs & Propulseurs et Nexplo, deux acteurs historiques du secteur de la défense.

Ecrit par le 31 décembre 2024



Avec le lancement de son nouveau sécateur, Pellenc entame une transformation industrielle

Ecrit par le 31 décembre 2024



Le groupe [Pellenc](#), concepteur, constructeur et distributeur de machines, d'équipements et d'outils pour la viticulture, la viniculture, l'arboriculture fruitière et l'entretien des espaces verts et urbains, vient de présenter son tout nouveau produit : le C3X, premier sécateur à batterie embarquée fabriqué en France. Pour le groupe basé à Pertuis, ce produit n'est pas qu'un simple outil, c'est un véritable projet industriel.

C'est dans le cadre exceptionnel du [Château de Sannes](#) que le groupe Pellenc a présenté son tout nouveau produit, le C3X, un sécateur à batterie embarquée. Quoi de mieux pour ce concepteur d'outils pour la viticulture et l'arboriculture fruitière que cet écrin de verdure avec ses 30 hectares de vignes pour faire le lancement de ce nouvel outil dédié à la taille.

Destiné aux professionnels, comme le reste des équipements proposés par Pellenc, ce sécateur représente un retour aux sources. « Pellenc est aujourd'hui reconnu pour la récolte mais l'histoire de Pellenc a démarré avec la taille », précise [Simon Barbeau](#), président du groupe depuis plus d'un an. Née en 1974, l'entreprise a lancé son premier sécateur hydraulique en 1976, puis le premier électronique en 1987. Aujourd'hui, le C3X représente encore de la nouveauté pour le groupe puisque c'est le premier sécateur à batterie embarquée fabriqué en France pour un usage professionnel.

[Pellenc invente et se réinvente depuis 50 ans](#)

Ecrit par le 31 décembre 2024

Une entreprise qui souhaite répondre à tous les besoins

Le sécateur C3X vient s'insérer dans une gamme d'outils déjà existante, mais ne vient pas remplacer un autre produit. « C'est l'illustration parfaite de la stratégie que nous sommes en train de mettre en place, celle d'élargir nos gammes afin de répondre aux plus de besoins possibles », ajoute Simon Barbeau. Si le marché sur lequel a évolué Pellenc ces 50 dernières années s'est largement démocratisé et ouvert aux particuliers, le groupe pertuisien souhaite continuer à se consacrer au marché professionnel afin de proposer les meilleurs produits possibles.

Viticulture intensive, taille longue, finition, taille en arboriculture fruitière, taille ornementale... Tous ces travaux nécessitent des outils et des offres divers. C'est dans cette dynamique que Pellenc s'inscrit et souhaite davantage se développer pour satisfaire au mieux ses clients qui regroupent aussi bien les exploitants que les équipes de taille, les agents de collectivité, ou encore les paysagistes privés.

Le C3X ajoute une plus-value sur le marché

La création du premier sécateur à batterie embarquée pour usage professionnel palie un réel manque sur le marché selon Pellenc. Cet outil sans fil se veut ergonomique de par sa forme, son équilibre et son poids, qui est inférieur à 1 kg. Pour un coût d'environ 900€, le C3X va représenter un vrai atout pour la productivité des professionnels. « On ne pouvait pas proposer un produit de meilleure qualité mais qui allait ralentir le tailleur par rapport au temps qu'il met aujourd'hui pour tailler », affirme [Bruno Jargeaix](#), directeur Business Unit des outils à batteries de Pellenc.

Avec son corps en aluminium aéronautique prévu pour absorber les efforts de coupe, sa tête de coupe tirante, sa gâchette avec grande précision de pilotage, sa sécurité anti-coupure, son fonctionnement en générateur, ses deux batteries qui permettent 4 à 8h d'autonomie, et la possibilité de le connecter à son téléphone pour récupérer les données ou encore le paramétrer, le C3X devrait séduire plus d'un professionnel. D'ailleurs, ceux qui ont pu le tester en avant-première sont déjà séduits. Les précommandes seront ouvertes le lundi 10 juin, 900 sécateurs seront livrés pour des tests clients à partir du jeudi 20 juin, et les premières véritables livraisons se feront dès le mois de septembre.

Bien plus qu'un simple produit, un projet industriel

Pour élaborer ce produit, c'est toute l'expertise du groupe qui a été mise en œuvre. Ce nouveau sécateur ne représente pas seulement un nouvel outil pour Pellenc, mais un véritable projet industriel. L'entreprise a déjà mis plusieurs choses en place pour améliorer ses performances et le bien-être de ses équipes tels que des animations à intervalle court, c'est-à-dire des petites réunions quotidiennes afin d'évaluer les problèmes du jour pour les régler dans les plus brefs délais, mais aussi l'automatisation de certaines tâches pénibles et répétitives, et le lean manufacturing pour optimiser la place de production et de stockage. Pellenc compte aussi sur la mise en place d'une ligne 'one piece flow' sur laquelle un opérateur va pouvoir se déplacer seul et monter un produit de A à Z pour un travail plus varié et mobile, ainsi qu'une grande flexibilité.

Ecrit par le 31 décembre 2024

« Ce sécateur représente le premier pas vers la transformation industrielle du site sur l'ensemble des activités de Pellenc. »

Bruno Jargeaix

Aujourd'hui, le groupe pertuisien souhaite produire au plus près des marchés afin de garantir la compétitivité. Avec l'arrivée du C3X, Pellenc a pour projet de créer une ligne automatisée de production des batteries afin de relocaliser l'activité d'assemblage des batteries sur le site historique de Pertuis dès juin 2025. Ce projet est financé en partie par France Relance et Territoires d'industrie.

Une entreprise de plus en plus responsable

Ce nouveau projet s'inscrit dans la stratégie de durabilité et d'innovation responsable du groupe. Pour son sécateur C3X, Pellenc pourrait obtenir prochainement le label européen indépendant 'Longtime', qui indique qu'un produit répond à certains critères de durabilité, réparabilité, etc. « Cette labellisation permettrait de renforcer une valeur historique de Pellenc qui veut proposer des produits qui durent dans le temps », développe Simon Barbeau.

C'est pourquoi le sécateur C3X, qui se veut le plus agile de sa gamme, a été conçu avec des matériaux qui visent à offrir une grande durabilité et une simplicité de réparation en conditions professionnelles. Pellenc a d'ailleurs une activité de reconditionnement et de vente ou location d'équipements et outils d'occasion. Le groupe garantit un équipement qualitatif et performant, comme s'il était neuf.

L'avenir de Pellenc

Aujourd'hui, les enjeux pour la R&D de Pellenc sont de proposer le produit attendu par les professionnels qui conjugue qualité opérationnelle, qualité perçue, usage intensif, durabilité, mais aussi être capable de se démarquer de la concurrence dans tous les niveaux de gamme où Pellenc est présent. D'ici 2034, Pellenc souhaite multiplier par deux l'éventail d'outils mis sur le marché.

L'entreprise a également des objectifs à court terme tels que finir de renouveler la gamme agri pour la saison 2026, finir de renouveler la gamme Green city pour 2027, mettre sur le marché des nouvelles batteries innovantes pour 2026, ou encore introduire de nouvelles technologies et nouveaux types d'outils à batterie à partir de 2026. Tous ces objectifs s'inscrivent dans le projet de transformation industrielle de Pellenc, qui a toujours pour but principal d'offrir à l'utilisateur un outil de travail fiable et qualitatif, durable et une offre économique avec montée en gamme.

Ecrit par le 31 décembre 2024

Peu de temps après le Royaume-Uni, la France est l'un des premiers pays à avoir connu la Révolution industrielle au début du XIXe siècle. D'abord marquée par l'[extraction minière](#) et la métallurgie, l'industrie française s'est développée au sortir de la Seconde Guerre mondiale dans d'autres secteurs clés, comme l'[automobile](#), l'aéronautique et le nucléaire. Depuis les années 1980, la France est cependant entrée dans une phase de désindustrialisation (plus ou moins forte selon les secteurs), liée d'une part à la tertiarisation de son économie, et d'autre part à l'écart de [coût de la main-d'œuvre](#) par rapport aux pays en développement, dans un contexte de mondialisation et de délocalisation.

Aujourd'hui, le secteur industriel représente un peu plus de 3 millions d'emplois directs en France, pour plus de 270 milliards d'euros de valeur ajoutée. Même si le poids de l'industrie dans l'économie a été divisé par deux depuis 1970, ce secteur représentait tout de même 17 % du PIB français en 2022 - soit environ le double de la contribution du [secteur du voyage et du tourisme](#) (8,5 % du PIB en 2019, avant l'impact du Covid-19). Ce chiffre était identique à celui mesuré au Royaume-Uni, mais restait inférieur à la moyenne de l'UE, qui s'élevait à 23,5 % en 2022, selon les [données](#) de la Banque mondiale.

Parmi les nations d'Europe où le secteur industriel pèse le plus lourd dans la performance économique, outre l'Irlande et la Norvège (plus de 40 % du PIB), on retrouve l'Allemagne et la plupart des pays d'Europe centrale et de l'Est. Comme le montre notre carte, au sein de cette région du Vieux Continent, la contribution de l'industrie à la production des richesses nationales varie de 25 % à 30 %. Avec une économie dominée par le secteur financier, c'est au Luxembourg que cette part est la plus faible (environ 10 %).

De Tristan Gaudiaut pour Statista

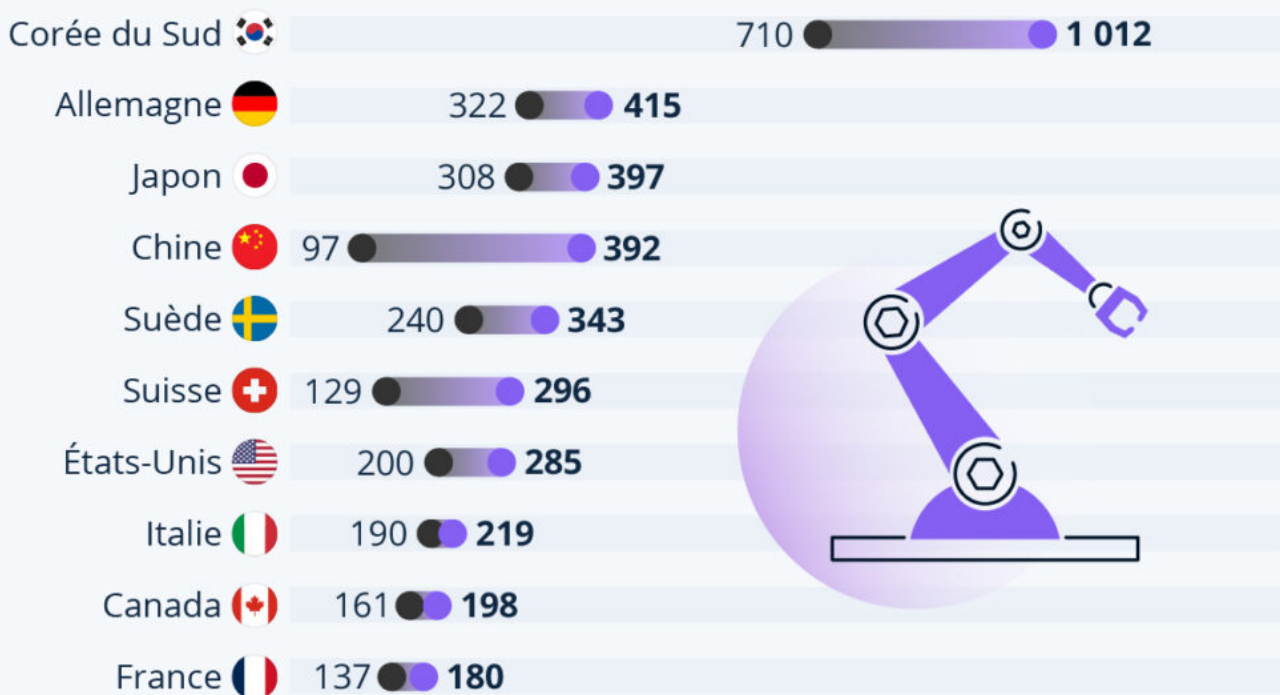
Les pays les plus robotisés de la planète

Ecrit par le 31 décembre 2024

La course à la robotisation

Nombre de robots installés pour 10 000 employés dans l'industrie manufacturière

● 2017 ● 2022



Sélection de pays. Moyenne mondiale : 151 pour 10 000 employés en 2022.

Source : Fédération internationale de la robotique



statista

Les [investissements massifs de la Chine](#) en matière de robotique industrielle lui ont permis de se hisser parmi les nations les plus automatisées de la planète en l'espace de quelques années seulement. D'après la dernière [étude](#) de la Fédération internationale de la robotique, le nombre de robots opérationnels dans l'industrie manufacturière chinoise a atteint un ratio de 392 unités pour 10 000 employés en 2022, soit une densité qui a quadruplé depuis 2017 et qui est désormais similaire à celle de l'industrie japonaise. La

Écrit par le 31 décembre 2024

Chine occupe actuellement le cinquième rang mondial, derrière la Corée du Sud (1 012 robots pour 10 000 employés), Singapour (730), l'Allemagne (415) et le Japon (397).

Comme le met en avant notre infographie, la Chine et la Corée du Sud sont les pays ayant le plus progressé dans la course à l'[automatisation industrielle](#) ces dernières années. En Europe, la densité de robots a connu un bond particulièrement marqué dans l'industrie suisse, avec un ratio qui a plus que doublé entre 2017 et 2022 — passant de 129 à 296 robots pour 10 000 employés. En France, l'industrie manufacturière présentait toujours un niveau de robotisation inférieur à la plupart des industries européennes voisines : 180 robots pour 10 000 employés en 2022 — contre, par exemple, 216 en Belgique (et Luxembourg) et 219 en Italie. Parmi les pays voisins de l'Hexagone, seule l'Espagne se classait derrière cette année-là (169 robots pour 10 000 employés).

De Tristan Gaudiaut pour Statista

‘Parlons éco’ : Les Sorgues du Comtat mettent l’industrie à l’honneur à l’occasion de leur nouveau rendez-vous économique

Ecrit par le 31 décembre 2024



La Communauté d'agglomération [Les Sorgues du Comtat](#) vient d'organiser la première édition de 'Parlons éco' à Sorgues. Placé cette fois-ci sous le thème de l'industrie, ce rendez-vous économique a pour but de favoriser la création de synergie au sein du territoire entre les entrepreneurs et les techniciens de l'agglomération.

La toute première édition du rendez-vous « Parlons éco » a eu lieu ce lundi 29 avril 2024 au sein du [Confidentiel](#), à Sorgues. Une initiative impulsée par les Sorgues-du-Comtat pour permettre aux industries et entreprises de son territoire de se sentir accompagnées « L'idée c'est d'amorcer un temps privilégié et exclusif entre notre intercommunalité et les entreprises de notre territoire afin de se connaître, d'accompagner, d'échanger, de partager autour d'un sujet d'actualité » a commencé par annoncer [Christian Gros](#), maire de Monteux et président des Sorgues-du-Comtat (Althen-des-Paluds, Bédarrides, Monteux, Pernes-les-Fontaines et Sorgues).

Près d'une trentaine vingtaine d'entreprises des cinq communes étaient ainsi réunies autour du dispositif « territoires d'industrie ». Ce programme lancé fin 2018 par l'Etat consiste à renforcer l'attractivité des TPE/PME ou des grands groupes industriels dans des zones géographiques reconnues comme centre d'activités industrielle « « les entreprises de ce secteur ont à relever des enjeux communs avec les autres secteurs mais aussi des enjeux spécifiques pour maintenir leur développement et renforcer leur compétitivité. C'est l'objectif phase 2 qui va se dérouler jusqu'en 2027 » affirme [Thierry Lagneau](#), vice-

Ecrit par le 31 décembre 2024

président de la communauté d'agglomération Les Sorgues-du-Comtat.

« Territoires d'industrie » un bond économique

Déjà partie intégrante de « territoires d'industrie » en 2018, les Sorgues du Comtat ont ré-obtenu le label en septembre 2023 pour une période 2023-2027 aux cotés de trois autres intercommunalités du Vaucluse (la Communauté de Communes Pays des Sorgues Monts de Vaucluse, le Grand Avignon et Luberon Monts de Vaucluse) « nous avons travaillé ensemble avec les quatre collectivités pour présenter un dossier solide et complet à l'appel à projets porté par l'Agence nationale de cohésion de territoires » a souligné Thierry Lagneau, également maire de Sorgues.

« Le développement économique est la première de nos compétences, a détaillé Christian Gros. C'est grâce à lui qu'on crée de l'emploi et de la richesse sur le territoire, c'est primordial surtout dans un département comme le Vaucluse qui est l'un des plus pauvres mais avec un potentiel industriel très important ».

« Le développement économique est la première de nos compétences. »

Christian Gros, président de l'agglomération des Sorgues du Comtat

Les territoires d'industrie en France. © ANCT 2024

4 axes pour mener la réindustrialisation

Le programme « Territoire d'industrie » a pour objectif de promouvoir une zone reconnue par l'Etat en tant que centre d'activités industrielles notamment en travaillant autour de 4 axes « le premier but de ce dispositif est de renforcer l'attractivité des entreprises industrielles en identifiant les compétences manquantes que ce soit en terme de formation, d'outils innovants d'apprentissage ou sur le développement des liens entre les entreprises, les écoles et les métiers » a souligné Christian Gros.

Le deuxième axe s'articule autour d'une thématique essentielle : la transition écologique. Le dispositif a été pensé pour accompagner les structures d'industries dans une décarbonation des usages et l'utilisation des énergies renouvelables à travers les mobilités, les déchets, l'économie circulaire mais aussi la coopération « le type d'action qui pourrait avoir lieu serait par exemple le déploiement d'une solution de co-voiturage mutualisé pour les trajets du quotidien. La transition écologique est une composante importante du développement économique, les deux ne sont pas antinomiques » a ajouté Christian Gros.

Ecrit par le 31 décembre 2024



Le troisième axe s'apparente à faire de l'innovation un moteur des transitions en soutenant les écosystèmes d'innovation avec par exemple l'idée d'accompagner la structuration et la construction de certaines filières originales comme celle de proximité blé-farine-pain de [La grange des Roues](#) « c'est en accompagnant et soutenant ce genre de projets que nous parviendrons à créer des liens entre les entreprises et les établissements supérieurs et de recherche » Enchérit Christian Gros.

Le dernier point se concentre sur la thématique du foncier. La préoccupation première sera de mobiliser un foncier adapté aux enjeux et besoins industriels en qualifiant et labellisant les zones d'activités et en élaborant une stratégie foncière à l'échelle du « Territoire d'industrie » « c'est un point fondamental qui va prendre de plus en plus d'importance. Pour faire du développement économique, il faut de l'aménagement et donc du foncier avec des contraintes de plus en plus drastiques, il va falloir diviser par deux tous les dix ans la consommation de l'espace agricole afin de viser un objectif zéro industrialisation en 2050. On est donc face à des véritables défis mais on a des idées comme récupérer des friches ou élaborer une stratégie foncière dans la continuité des inventaires des ZAE » explique Christian Gros.

Une convention avec Luberon & Sorgues Entreprendre pour accompagner les entreprises

Avec « Territoires d'industrie », le territoire bénéficie d'un soutien national. Les entreprises peuvent ainsi profiter de plusieurs possibilités. Concrètement ce programme offre aux bénéficiaires un accès à un Fonds vert à hauteur de 100M€ ainsi qu'un pouvoir de mobilisation des crédits d'Etat gérés par la Banque des Territoires. Un accès à une expertise sur les thématiques industrielles spécifiques est également possible avec pour objectif de créer une synergie entre entreprises sur des problématiques communes.

Ecrit par le 31 décembre 2024



De gauche à droite : Michel Terrisse, maire d'Althen-des-Paluds et vice-président des Sorgues du Comtat, Thierry Lagneau, maire de Sorgues, vice-président des Sorgues du Comtat, Christian Gros, président de l'agglomération des Sorgues du Comtat, et Christophe Baudrier, président de [l'association Luberon & Sorgues Entreprendre](#).

L'agglomération Sorgues du Comtat se tient donc à la disposition des entreprises afin d'identifier leurs projets de développement, les accompagner dans leur implantation où qu'elles se trouvent sur le territoire et quelle que soit leur activité. C'est dans cette optique que la communauté d'agglomération s'est engagé avec [l'association Luberon & Sorgues Entreprendre](#) qui lutte pour apporter de la cohérence territoriale sur un même bassin économique, à savoir le Luberon-Monts de Vaucluse-Pays des Sorgues.

Cet engagement s'est traduit par la signature d'une convention de partenariat programmée de 2024 à 2027 afin d'accompagner les entreprises industrielles dans leur transition écologique, numérique, énergétique et solidaire par la coopération inter-entreprises et suivre les grands projets en cours « on est très heureux que Sorgues du Comtat nous rejoigne dans notre projet de mutualisation des problématiques, des solutions et des études. Les entreprises doivent échanger pour trouver des solutions diverses et variées » a explicité [Christophe Baudrier](#), le président de l'association.

Ecrit par le 31 décembre 2024

Le Vaucluse en route vers une réindustrialisation ?



Vaucluse Provence Attractivité (VPA), le Département de Vaucluse, la Chambre de commerce et d'industrie (CCI) de Vaucluse, la Région Sud et le réseau des Forces Françaises de l'Industrie (FFI) se sont réunis le vendredi 22 mars pour un événement autour du sujet de la réindustrialisation, particulièrement dans le département.

C'est dans le cadre exceptionnel de l'Opéra du Grand Avignon que se sont réunies 80 personnes le vendredi 22 mars pour une soirée sur le thème de la réindustrialisation du Vaucluse. Initié par Samuel Marc, dirigeant de l'entreprise gargassienne Fénix Evolution, membre de la Team Vaucluse et des FFI, et par Laure Marchand, cheffe de projet Talents & La Team Vaucluse, cet événement a permis aux acteurs économiques et industriels du Vaucluse d'échanger sur la place de l'industrie au sein du département. En amont de la soirée, un groupe de travail autour de la réindustrialisation a été créé dans le but de donner

Écrit par le 31 décembre 2024

un élan industriel dans le département.

« On a créé ce groupe dans l'objectif d'être acteurs, à nos échelles, de cette réindustrialisation. Nous qui sommes citoyens de ce département, on veut y vivre et y progresser, donc on souhaite s'impliquer en abordant les problématiques liées à l'industrie. »

Samuel Marc

L'événement, animé par [Cathy Fermanian](#), directrice générale de VPA, s'est tenu en présence de [Pierre Gonzalvez](#), président de VPA, [Gilbert Marcelli](#), président de la CCI Vaucluse et d'[Arnaud Montebourg](#), ancien ministre de l'Économie et entrepreneur actif au sein des FFI.

Des échanges sur les questions fondamentales liées à la réindustrialisation

Il faut savoir que le Vaucluse compte tout de même 16% des emplois dans la production manufacturière, ce qui est plus élevé que la moyenne nationale. Mais les industries doivent être davantage accompagnées, notamment aux niveaux écologique, énergétique et sociétal. La soirée a été rythmée par deux tables rondes autour de l'industrie en Vaucluse, sur la situation actuelle et les perspectives à explorer, puis Arnaud Montebourg a partagé sa propre expérience avec les participants.

La première table ronde était sur le thème 'L'industrie en Vaucluse, état des lieux et attentes du territoire'. Pour ce temps d'échange, la CCI a donné les chiffres clés de la filière industrielle en Vaucluse, appuyé par les discours de Pierre Gonzalvez, qui a mis en lumière les difficultés foncières liées à la nouvelle loi ZAN, et [Jean Henin](#), PDG de [Pellenc Selective Technologies](#), qui travaille sur la gestion des déchets et du recyclage.

La seconde table ronde, quant à elle, était davantage portée sur l'avenir, avec pour thème 'Réindustrialisation et perspectives en Vaucluse ?'. Plusieurs interrogations ont résulté de cette discussion, telle que : En quoi le Vaucluse est-il un territoire attractif pour les industries ? De quelle manière attirer de nouveaux projets d'investissement et faciliter leur implantation ? Quels sont les écueils rencontrés par les entreprises ? Une table ronde qui a été principalement animée par VPA, Samuel Marc et [Stéphane Pad](#), responsable industriel chez [Earthwake](#), qui ont apporté leur retour d'expérience, notamment sur les points de soutien et autres dispositifs facilitateurs.

Ecrit par le 31 décembre 2024

Le groupe Socotec recrute en Vaucluse



La société [Socotec](#) lance une campagne de recrutement en Région Provence-Alpes-Côte-d'Azur. [Une soixantaine de postes sont à pourvoir*](#). Au total, c'est plus de 1 400 personnes qui seront recrutées en France sur l'année 2024. Elles rejoindront les 11 300 collaborateurs du groupe spécialisé dans la gestion des risques et de l'intégrité des actifs de la construction et des infrastructures.

Présent dans 26 pays, Socotec dispose de plus de 190 implantations en France dont 21 en Provence-Alpes-Côte d'Azur où la société regroupe 450 salariés. L'entreprise dispose notamment de deux agences à Avignon, une à Bollène ainsi qu'une à Pierrelatte, une à Saint-Paul-Trois Châteaux, une à Salon-de-Provence et une à Saint-Paul-Lez-Durance.

Plusieurs projets majeurs en Paca

En Paca, Socotec intervient dans plusieurs grands chantiers comme les tests d'étanchéité du futur Institut Méditerranéen de la Ville et des Territoires à Marseille, l'assistance et le conseil sur la construction du réacteur Iter à Cadarache, ou bien encore les missions de contrôle de la conformité des projets que finance l'agence de l'eau Rhône-Méditerranée-Corse.

Acteur majeur des services de TIC (Testing, inspection, certification) pour les secteurs de la construction, de l'immobilier, des infrastructures et de l'industrie en Europe et aux Etats-Unis, le groupe a réalisé un chiffre d'affaires consolidé de 1,2Md€ en 2022.

Ecrit par le 31 décembre 2024

**Managers et directeurs d'agences, commerciaux, ingénieurs de la construction, de l'immobilier durable, ingénieurs de l'environnement, bilan carbone, RSE et CSRD, spécialistes énergie & énergies décarbonées et renouvelables, énergéticiens, techniciens environnement, experts HSE, techniciens électricité, ascenseurs, gaz, techniciens inspection et mesures dans l'industrie, diagnostiqueurs immobiliers, techniciens et contrôleurs du bâtiment, coordonnateurs préventeurs sécurité, formateurs dans les domaines de la santé/sécurité.*

EDF : le 4e réacteur de la centrale nucléaire de Tricastin à l'arrêt pour maintenance



Mis en service le 12 juin 1981, l'unité de production n°4 de la centrale nucléaire EDF du Tricastin est à l'arrêt depuis samedi 20 janvier dernier dans le cadre sa 4e visite décennale.

« Lors de cet arrêt de grande ampleur, un contrôle exhaustif de l'installation est effectué dans l'objectif

Ecrit par le 31 décembre 2024

de tendre vers le niveau de sûreté des réacteurs de troisième génération (type EPR) et de poursuivre l'exploitation du réacteur pour 10 ans supplémentaires. Les 4^e sites décennales ont déjà été réalisées sur les unités de production n°1, 2 et 3 », explique EDF.

Renforcement des cuves du réacteur et protection accrue contre les aléas climatiques extrêmes

Cette visite décennale se distingue des autres arrêts de maintenance notamment par les contrôles réglementaires qui sont effectués :

- Le contrôle de la cuve du réacteur : son intégrité et sa résistance sont contrôlées millimètre par millimètre avec un robot perfectionné appelé 'machine d'inspection en service'.
- L'épreuve enceinte du bâtiment réacteur : la pression dans le bâtiment est augmentée afin de contrôler sa résistance et son étanchéité.
- L'épreuve hydraulique des circuits primaire et secondaire : la pression est augmentée pour contrôler la résistance des tuyauteries et des soudures.

Durant cet arrêt, de nombreuses opérations de maintenance sont programmées. Des améliorations significatives seront réalisées pour garantir la sûreté de l'installation, notamment en cas d'agressions climatiques extrêmes (inondation, tornade...) et pour renforcer sa tenue au séisme.

250M€ d'investissement

Par ailleurs d'autres chantiers importants sont également programmés : changement des pôles du transformateur principal qui permettent l'évacuation de l'énergie sur le réseau de transport d'électricité, renforcement de la robustesse mécanique du pont de manutention dans le bâtiment réacteur, nettoyage des générateurs de vapeur, examen des corps basse pression situés en salle des machines, construction d'un répartiteur de corium...

Pour cela, près de 5 000 salariés d'entreprises prestataires associés en amont à la préparation seront mobilisés durant plus de 5 mois aux côtés des 1 500 salariés EDF de Tricastin. Le montant de l'intervention s'élève à 250M€ environ.

En attendant, les unités de production n°1 (mise en service le 31 mai 1980), n°2 (mise en service le 7 août 1980) et n°3 (mise en service le 10 février 1981) sont en fonctionnement et alimentent le réseau électrique national. D'une capacité de 900MW chacune, les 4 unités produisent l'équivalent de 6% de la production électrique nucléaire. Un chiffre qui s'est élevé à 8% en 2022.

Dans le même temps, la centrale couvre notamment 40% des besoins en électricité de la région.

Tricastin : l'extension de l'usine

Ecrit par le 31 décembre 2024

d'enrichissement d'Orano dans le top 10 des investissements français



Notre confrère de [l'Usine nouvelle](#) vient de dresser le [top 10 des plus gros investissements industriels](#) annoncés en France en 2023. Parmi eux, le projet d'extension de l'usine d'enrichissement GBII d'Orano à Tricastin.

A l'occasion du passage à la nouvelle année, [l'Usine nouvelle](#), le magazine français de l'industrie, a dressé la liste des 10 plus importants investissements industriels français annoncés en 2023. Dans ce classement, où un projet de production de batteries solides à Dunkerque (5,2 milliards d'euros) arrive en tête, le site nucléaire de Tricastin à Bollène (Vaucluse) apparaît en 3^e position avec [l'extension de la capacité d'enrichissement de l'usine Georges Besse 2 \(GBII\) du groupe Orano](#). Ce programme de 1,7 milliard d'euros doit permettre d'augmenter les capacités de production de plus de 30%, soit 2,5 millions d'UTS (Unité de travail de séparation).

Pour cela, 4 modules complémentaires identiques aux 14 modules existants mis en service progressivement entre l'inauguration, en 2011, et la pleine capacité de production du site, en 2016 vont

Écrit par le 31 décembre 2024

donc être construit.

Première production prévue en 2028

L'uranium enrichi à usage exclusivement civil qui est produit à GB II permet de fournir du combustible à 70 réacteurs nucléaires dans le monde.

« Avec cette extension de capacité, l'uranium produit sur le site Orano Tricastin permettra d'alimenter l'équivalent de 120 millions de foyers par an en énergie bas carbone », souligne [Pascal Turbiault](#), directeur d'Orano pour le site de Tricastin.

« Dans le contexte géopolitique actuel, cette augmentation des capacités d'enrichissement vise à renforcer, en France, la souveraineté énergétique occidentale, expliquait aussi [Claude Imauven](#), président du conseil d'administration d'Orano lors de l'officialisation de l'extension en octobre dernier. La décision d'Orano répond aux demandes de nos clients de renforcer leur sécurité d'approvisionnement avec une première production prévue dès 2028. »